

LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE À LA PARFUMERIE (INGRÉDIENT ET MÉLANGE)

Nouveau

OBJECTIFS

- Comprendre les principes et notions de l'évaluation de la sécurité
- Savoir calculer la marge de sécurité d'un ingrédient cosmétique

PROGRAMME

1. Généralités, définitions
2. Rôle des organisations professionnelles
3. Cadre réglementaire :
 - Reach et ECHA
 - GHS/CLP et manuel d'étiquetage de la profession
 - Pacte vert de l'Europe et révisions des règlements Reach et CLP
4. Toxicovigilance :
 - Synapse
 - PCN
5. IFRA :
 - CoP et Standards
 - Méthodologie du QRA
 - Programme Creme/RIFM (principe de l'évaluation des risques des substances de parfumerie)
 - Projet IDEA
6. Points sur les allergènes de parfumerie
7. Exemples et cas pratiques

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

42



Présentiel
ou à distance



7 heures (1 jour)



Ingrid ROUDIERE
Titulaire d'un DEA en chimie moléculaire et d'un CEU de toxicologie et de sécurité sanitaire des cosmétiques.
22 ans d'expérience dans l'industrie du parfum (responsable CQ & Affaires Réglementaires).



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ocres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Participants : 10 max



13 avril 2023



Connaître les bases de la réglementation des cosmétiques



Adhérent : 504€TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour